

n°75 SEPTEMBRE - OCTOBRE 2010



# LE JOURNAL DES MOSSETANS



Au

fil

des

saisons



Le montage des gradins, un gros chantier pour les bénévoles d'Opéra Mosset



Eglise Saint Julien : une belle soirée de Gospel avec le groupe « Couleur de vie »



Quand la lavande est fleurie il faut la cueillir



Madame Rose Bergès a fêté ses 90 ans entourée de ses arrière petits enfants et de son arrière arrière petite-fille



Fin des vacances pour nos petits écoliers



Le refuge du Caillau dont il est question dans l'éditorial



## Rentrée sur tous les fronts

### A l'École des trois villages

Belle rentrée scolaire à l'École des Trois Villages : Belle rentrée en effet au fin fond de la vallée de la Castellane. L'école de Mosset accueille cette année 41 élèves, autant d'enfants dans cette belle école, cela fait longtemps que l'on ne l'avait pas vu. 27 de ces enfants sont de Mosset, 5 habitent Campome et 9 viennent de Molitg. A l'instar des maires des 3 villages, Joëlle Planas la directrice est contente de voir l'effectif augmenter et s'éloigner aussi la crainte d'une hypothétique fermeture d'école. Cette année voit aussi arriver un nouvel instituteur, Sébastien Lassalle qui enseignait à l'école Jean Petit à Prades. Il occupe le poste d'Elvire Lafitte, remplaçante "de longue durée" partie prodiguer son savoir sous d'autres cieux. Bien sûr, rentrée scolaire rime avec retrouvailles des copains pour les plus grands et chagrin de se séparer de maman pour les plus petits dont c'est une première. Les larmes versées seront bientôt remplacées par des rires et des jeux.

**Henri Sobraquès**

### Rentrée des classes en catalan

La routine des activités hivernales se met en place après la trêve de l'été. Pour ne pas y succomber, les cours de catalan reprennent.

Soutenus par le programme européen d'éducation tout au long de la vie *Grundtvig* et l'appui logistique de la mairie de Campome, la Coume/Fondation Krüger propose, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive « *català a la Castellana* » : des cours de langue catalane pour adultes avec une professeure native. Conviviaux et dynamiques, ces cours ont comme objectif premier d'amener les élèves à s'exprimer oralement en catalan.

Comme les années précédentes, deux niveaux sont prévus : débutant (les mardis) et intermédiaire (les mercredis). Les cours ont lieu en mairie de Campome de 18h15 à 19h30 depuis le mardi 7 septembre. Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez contacter Marta Casulleras à la Coume par téléphone au n° 04 68 05 01 64 ou par courriel à [lacoume@wanadoo.fr](mailto:lacoume@wanadoo.fr)

## AGENDA

### ESPOIR POUR LES ENFANTS DU LAOS Roselyne Canal, Présidente de l'association

**Grande rifle**  
**samedi 30 octobre à 15 heures,**  
**à la salle polyvalente de Mosset.**

Après un vif succès au vide-grenier du 8 août 2010, l'association *Espoir pour les enfants du Laos* organise comme l'an passé une séance de rifle.

Nous remercions par avance tous les habitants et la municipalité de l'aide apportée pour la réalisation de nos actions.

En 2009-2010, deux médecins, une auxiliaire de puériculture et un enseignant de Français se sont rendus dans un village reculé, à *Ban Pong Kiou*, province de *Kammouane*. Durant trois semaines, des soins et des médicaments ont été apportés gratuitement au rythme de 50 à 60 consultations par jour. Les habitants des villages environnants sont venus aussi en grand nombre à *Ban Pong Kiou*.

Pour l'enseignement du Français, la classe du soir de 18 heures à 20 heures, était fréquentée par une cinquantaine d'élève.

Pour 2010-2011, nous préparons, entre autres, un départ en novembre.

Un organisateur de voyages solidaires fera convoier par un groupe de voyageurs se rendant au Laos, 8 sacs de 15 kilos chacun contenant des vêtements pour les enfants.

Je serai sur place avec toute mon équipe de bénévoles, pour réceptionner les sacs et surveiller la bonne distribution pour les plus nécessiteux.

**Nous espérons donc vous retrouver nombreux à la grande rifle du 30 octobre pour soutenir notre action.**

**De nombreux lots variés, une tombola, la buvette, vous attendent pour un après-midi convivial et solidaire.**

Chers lecteurs

Vous trouverez le sommaire en page 7

# CARNET

## NAISSANCES

Une arrière grand-mère comblée :  
Annie Hennuy-Corcinos, fille de nos anciens boulangers Julien Corcinos et Anna Garceau, nous présente ses deux arrière petits-fils :

**Esteban** est né à Paris le 20 mars 2009, au foyer de son petit-fils Guillaume et de Manuela Gonzalves.  
Son cousin **Lorenzo** est arrivé le 1<sup>er</sup> juin 2010 à Paris (18<sup>ème</sup>) au foyer de sa petite-fille Paloma et de Kévin Gentile.



Esteban



Lorenzo



Marianne et Cédric, ses parents, et son « babbo », Jean-Marc (le Corse) sont heureux d'annoncer la naissance, le 11 septembre à Paris, de leur fils et petit-fils : **Matteo Lechable**.  
Matteo est le dernier né des arrières petits-enfants d'Adrien Rossini et Rose Fabre.



Clémence et Julien Cabarrocas vous présentent leur petit frère **Victor** né le 13 août 2010.



Coup double pour l'heureux grand-père Pierre Sentenac avec l'arrivée en rose et en bleu de **Hind et Elias**  
Le 15 août 2010

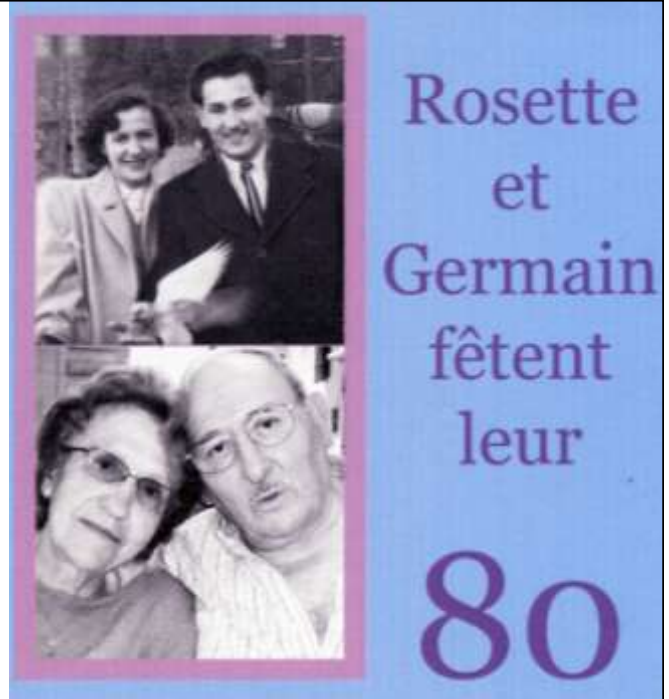
## Anniversaire

Ce 8 Août, dans le cadre enchanteur de *Fontcouverte*, **Germain MARTIN**, né en 1930 **carrer del Trot à Mosset**, ainsi que son épouse **Rosette (née PAIRET)**, ont fêté, entourés de leurs enfants, petits enfants, parents et amis, leurs 80 ans !

Rappelons que c'est durant les années de l'Occupation allemande que Germain, alors adolescent déluré, fit la connaissance de Rosette "réfugiée" en compagnie de ses cousins perpignanais, 8 carrer de les Sabatères à Mosset.

Rappelons également que Germain est le cousin "germain" de la fratrie **Gomez** : Louis (aujourd'hui décédé), Francis (Titi), Michèle et Pierre.

Dans les années de l'après guerre, la famille **Martin-Gomez** exploitait les bois de Mosset (elle possédait une scierie à Perpignan) ainsi que diverses propriétés fruitières notamment à l'Ille et Corbiac.



## Mariages



"André et Chantal ROGER de Mosset (la Cruetta) ont le plaisir de vous annoncer le mariage de leur fils aîné Julien ROGER avec Sinziiana-Madalina LUPULESCU (Mady) le 13 juillet 2010 à la mairie de Grenoble."



Le samedi 4 septembre, à Rigarda, a été célébré le mariage de Sébastien BOUSQUET (fils de Lydie et d'Henri) avec Christelle CRASTES.

## DÉCÈS

Nous avons une pensée attristée pour Jean Pierre Leroux (neveu de Jeanne Marty qui nous a quittés en 2008), et pour ses fils Arthur et Gaspard, qui nous ont fait part, depuis Pontault Combault en Seine et Marne, du décès de leur épouse et mère **Françoise Leroux**, le 11 septembre, à l'âge de 55 ans.

**Maurice Soler**, fils de l'ancien Maire de Mosset Louis Soler, est décédé à Bouleternère le 7 septembre 2010, à l'âge de 70 ans

### Un ami qui a vécu son enfance et son adolescence à Mosset vient de nous quitter !

Il s'agit de Maurice, le fils de Louis SOLER, celui qui fut durant des décennies le maire inamovible du village. La première image qui, spontanément, me vient à l'esprit lorsque je "revois" Maurice, c'est la fossette au menton dont il avait hérité de son papa ensuite, je me rappelle que lui-même et ses sœurs avaient, malheureusement, perdu leur maman prématurément...

Depuis son mariage, Maurice avait élu domicile avec son épouse à Bouleternère où ils tenaient tous deux l'épicerie villageoise ; Maurice s'occupant, en sus d'une propriété agricole (il faisait d'ailleurs partie du conseil d'administration de la Coopérative Fruitière)...

L'image que je retiens de ce trop rare copain de vacances est celle d'un rugbyman à la fois courageux et talentueux, arrière sûr dans ses réceptions, solide en défense et toujours prêt à s'intercaler dans la ligne d'attaque de l'A S P (Association Sportive Pradénne) puis de la JOP...

Si j'ai écrit "trop rare copain", c'est parce que pendant que nous, les « villarets » estivants, étions libres comme l'air, libres de chasser à la fronde, de pêcher des vairons sous le pont du mas Sant Julia, de jouer au rugby sur le pré d'Escanyé et plus tard de conter fleurette, lui, le plus souvent, devait aider son père aux travaux des champs à Corbiac ou en amont, vers le Riberal. J'ajouterai qu'Amédée Grau, bien que « villaret », était lui aussi dans ce cas.

C'est durant la saison 55-56, en hiver, que nous nous sommes retrouvés sur l'herbe du vénérable stade Jean Laffont lors des deux rencontres rituelles (aller et retour mais toujours sur le même stade) opposant les cadets du Collège Technique Charles Blanc à ceux du Lycée Arago : Maurice, dernier rempart du collège, Amédée et moi-même qui montions à l'assaut de l'arrière défense collégienne ; à la fin de la partie, quel plaisir de nous retrouver et de parler des quelques "bêtises" faites durant l'été à Mosset !

Avant d'intégrer l'équipe de Prades dont il fut, des années durant, l'inamovible dernier défenseur, Maurice occupa, avec bonheur, le poste d'arrière des juniors de l'USAP.

A son épouse, à ses enfants, petits enfants et à ses sœurs, le JDM présente ses plus sincères condoléances.

Jean Llaury



#### Maurice et ses copains de classe en 1947

**1<sup>er</sup> rang** : Henri Galibern, Michel Grau, Antoine Gélis, Pierre Gatel, Claude Berjouan

**2<sup>ème</sup> rang** : Robert Dirigoy, Raymonde Cerquéda, ———, Michèle Gomez, Jeannette Fajula, Georgette Radondy, Renée Fajula, Rosette Grau, Maurice Soler, Serge Berjouan

**3<sup>ème</sup> rang** : Pierre Cerquéda, Robert Graner, Francis Radondy, Paquita Albert, Annie Corcinos, Lydie Colongue, Anita Quérol, Nicole Graner, Michèle Galibern

**4<sup>ème</sup> rang** : Monsieur Lambert, Josette Fajula, Simone Bousquet, Irène Soler, Jeannot Mir, Jeannot Rius, André Bousquet (Bantoure), Jean Pierre Lambert

# E ditorial

## OÙ IL EST QUESTION DE ROUVRIE LE REFUGE DU CALLAU !

Jean Llaury

Tout un chacun, à Mosset et dans la vallée, est au courant : depuis quelques années, le refuge du Callau, refuge qui a abrité durant des décennies les ouvriers exploitant la carrière de talc dite du baron de Chefdebien puis les groupes de randonneurs s'attaquant au pic des Madres ou aux lacs de No-hèdes voire, tout simplement, des familles venues passer un agréable moment dans ce site remarquable, n'est plus aux normes européennes (d'autant qu'il a été mis à mal par des vandales).

Or, si l'on en croit notre quotidien régional, il semblerait bien que le Beau au Bois Dormant soit tout prêt de s'éveiller ! La preuve ?

Voilà quelques extraits d'un communiqué paru ce Lundi 9 Août dans le journal **L'INDEPENDANT** rubrique "Conflent -Cerdagne":

*Le Parc Naturel Régional (PNR) et la commune de Mosset préparent la réouverture du refuge du Callau.*

*Décidée à rouvrir le refuge du Callau, lequel n'était plus aux normes européennes, la commune de Mosset a sollicité l'expertise du Parc Naturel Régional qui a missionné architecte et économiste afin de réaliser un état des lieux complet du bâtiment et de ses abords. Premières mesures envisagées : limiter la promiscuité (chambres de 5 couchages au lieu de 10), répondre aux besoins des familles, développer la restauration, valoriser le patrimoine du site lié à l'ancienne carrière de talc et au pastoralisme.*

*Cette remise aux normes du refuge mossétan constituerait un premier pas dans l'organisation d'un réseau de refuges d'altitude de qualité, permettant de baliser des itinéraires de randonnées de plusieurs jours...*

*"L'accueil en montagne est l'une de nos priorités. Nous disposons actuellement de six lieux fonctionnels. Il nous faut aller plus loin et privilégier la qualité. Il s'agit de prolonger l'offre au delà du Parc, jusqu'à la Méditerranée, et de proposer des circuits d'accueil et de randonnées cohérents d'un bout à l'autre des Pyrénées Orientales".*

(Christian Bourquin Président du Conseil Général des PO Vice Président du Conseil Régional).

**Réflexions personnelles** : si du côté des pouvoirs publics la volonté et, il faut l'espérer, les moyens de la réhabilitation du refuge ainsi que sa réouverture me paraissent à peu près acquis (pour 2012, dit-on !), quelle sera la position du groupe d'assurances GROUPAMA propriétaire de l'essentiel du territoire ? Peut-il contrarier voire s'opposer à l'élaboration de ce projet ?

## Comment et dans quelles conditions accéder au site ?

Tout le monde connaît l'adage : "*la montagne, ça se gagne !*" alors faut-il interdire aux voitures la piste forestière déjà profondément dégradée par endroits pour n'accéder que pédestrement ou en VTT au refuge ? Faut-il remettre en état la dite piste et pourquoi pas, afin de moins "abîmer" le site du Callau, obliger les véhicules à stationner sur le "parking" (que l'on pourrait aisément agrandir) déjà signalé à quelque deux ou trois cents mètres du refuge ?

En fait, il existerait une autre voie d'accès : emprunter pédibus gambis la "plus petite station de ski du monde" après avoir garé son véhicule au pied du refuge de la piste ! D'après moi, il s'agit d'un superbe et relativement court trajet au milieu d'une splendide hêtraie.

Opéra Mosset	1
Au fil des saisons Naissances <b>Décès</b> Mariages	2
Editorial	7
Les associations La tour des parfums <b>Opéra Mosset</b>	8
Chronique du talc 3 Fernand V I O N	10
I si cantéssim ? La Castanyera Jean M A Y D A T	12
<b>Les gens d'ici</b> <b>L'Opéra de Thérèse</b> Jean L L A U R Y	13
En descendant la Castellane <b>Trésors de la nature (Suite)</b> Jean L L A U R Y	17
Arts et Lettres Patrick Bauwen Rosemary Bailey	19
Histo-généalogie : Mosset et ses militaires (5) Jean P A R E S	20
Opéra Mosset	27
Fleurs de nos montagnes (7)	28



# LA VIE DES ASSOCIATIONS



## OFFICE DU TOURISME

Panne de stylo !

Thérèse CARON



C'est rare mais même si l'été est fini l'emploi du temps reste bien chargé et voilà que déjà le nouveau numéro du JdM va sortir. Que vais-je bien pouvoir raconter ? Bien sûr je pourrais vous dire que la saison s'est bien passée, que la courbe de fréquentation à la Tour est toujours ascendante, que les écoles nous restent fidèles, que la saison scolaire se diversifie et s'étale dans le temps et l'espace, les centres de loisirs sont de plus en plus nombreux... mais j'aurai l'impression de me répéter et peur de vous lasser. Je pourrais vous parler d'Opéra, du vide-grenier, de l'atelier du livre et sa semaine d'animations mais d'autres l'ont déjà fait ou le feront dans ces colonnes. Alors comment remplir cette page ? Et bien il me reste les photos, là je tombe rarement en panne et je vous propose même de l'insolite.



L'atelier du livre est dans la rue.



Nouvelle espèce de papillon dans la lavande



### DRÔLE DE VIDE-GRENIER



*Le plus beau spectacle de l'été, hormis Opéra bien sûr, a été pour les enfants du collège d'Elne : le décollage en direct d'un vautour, sous leurs yeux émerveillés et impressionnés : c'est grand un vautour !*







# OPERA MOSSET

**Sonnet : (Romé)hautbois<sup>1</sup>,  
résonnez Mosset (en juillette)**

**R**etour sur ce qui fut de l'été le point fort :  
**O**péra Mosset a rassemblé près de quatre  
**M**ille cinq cents (cinq cents !) spectateurs de théâtre  
**E**mballés et pleurant des deux amants la mort.

**O**n a fort admiré les valeureux efforts  
& le jeu si prenant, bien que parfois folâtre  
**(J**e désespère pouvoir achever ce quatr'  
**U**n) de Roméo et Juliette... et consorts.

**L**e chef Pierre Noack dirigea à sa guise ;  
**I**l fut sublimement bien servi par la mise  
**E**n scène brillante et inventive d'Albert.

**T**erminé, deux-mil' dix et place à deux-mil' onze !  
**T**oi qui voudras savoir les amours de Didon (ze)  
**E**t Enée, laisse passer un an (un hiver !).

<sup>1</sup> *Et si Roméo boit, les enfants trinquent...*

Comme le laisse entendre le sonnet ci-contre, la saison 2010 d'Opéra Mosset a été un succès. Public conquis, artistes ravis, bénévoles plein d'énergie...

Tous n'ont qu'une envie, que ça recommence ! Certes il y en aura parmi nous qui choisiront (ou ne choisiront pas) de couper le cordon d'avec ce bel enfant qu'est Opéra Mosset, mais une équipe renouvelée est prête à prendre le relais.

Avec comme projet pour l'été 2011 un spectacle autour de *Didon et Enée*, d'Henry Purcell. Ce bijou d'opéra baroque nous promet son lot de bonheurs et de surprises.

A très bientôt donc à vous chanteurs (les répétitions débutent le 3 octobre, 15h), à vous bénévoles et amis, à vous public fidèle...

Jean-Luc DOUTRELANT



Pour les besoins du spectacle, Wouters, le menuisier et Jean Not le forgeron, avaient façonné de leurs mains ce magnifique mais malheureusement éphémère balcon

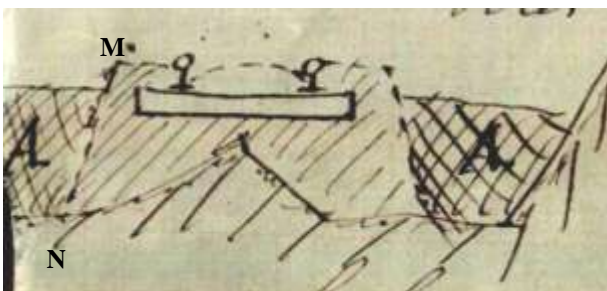
# Chronique du talc 3.

ou  
Extraits DU COURRIER DU BARON DE CHEFDEBIEN  
de 1883 à 1918

par Fernand VION

Quelle est la situation à ce jour ? **M. Le Baron De Chefdebien** qui réside à Perpignan est propriétaire de la « **Société d'Exploitation de Talc en Pierre et en Poudre de Prades** ». La Société comprend l'**usine de traitement des poudres** dirigée par M. Bassères. Son adjoint, M. Salètes, supervise plus particulièrement le domaine de Cobazet à Mosset, **massif forestier et ferme** surveillés par un garde M. Carbonne, pour l'exploitation du bois et le pacage de bovins et ovins ainsi que **la carrière d'extraction du talc** qui se situe dans la montagne non loin du lieu appelé Le Caillau, à 1600m d'altitude et à 28km de Prades. Ces distances et ces dénivelés entre les centres de traitement impliquent une logistique peu ordinaire. On travaille à la **construction d'une voie ferrée sur les crêtes** et on étudie un plan incliné pour la descente vers Campôme. Il est question aussi d'un « chemin de fer aérien » à Mosset... **Nota** : les textes entre [ ] sont des commentaires du rapporteur !

**02/09/1885** - M. Méra remercie le Baron qui confirme la commande pour la construction de la machine à vapeur chauffée au bois et destinée à scier des traverses. L'ingénieur vante ses choix et poursuit : « *quant au prix de la machine et de sa chaudière, on ne peut la livrer à moins de 1300Fr. Vous aurez ainsi une véritable locomobile, tandis que ma première proposition était d'une conception bâtarde, qui pouvait rendre des services, mais qui aurait plutôt attiré l'attention des archéologues que celle des ingénieurs.* » Méra précise que le ballast doit couvrir tout le chemin si on conserve la traction par bœufs au joug « *suivant les habitudes du pays* », sinon, il suffirait de s'assurer que les extrémités des traverses soit encore recouvertes sur une épaisseur A suffisante et que les flancs MN aient une pente convenable (voir ci-après, dessins originaux de M. Méra) « *à moins qu'aucune charrette n'ait plus à circuler entre Estarté et le Caillau* ». Cela sous-entend que les bœufs ne tracteraient plus de charrette mais des wagons sur rails.



Structure du ballast

**03/09/1885** - Simon Salètes annonce que l'ouvrier qui conduit la machine à dépiquer le blé (sic) sera libre dans 6 à 8 jours. « *D'après Largeron, mécanicien à Prades, propriétaire de la machine, cet ouvrier serait apte à conduire celle que vous vous proposez d'envoyer en forêt.* » Il semble que le Baron ait aussi demandé à Largeron de lui faire une machine à scier, dans le même temps que celle de M. Méra.

Salètes, chargé de recruter un conducteur pour cette scie, a trouvé le moyen de déboucher l'ouvrier de Largeron et demande au Baron « *à quelles conditions maxima cet homme pourrait être engagé ?* »

**05/09/1885** - Méra fait une description détaillée de la scie qu'il compte accoupler à sa locomobile. Après avoir vanté tous les mérites de sa machine, il demande au Baron quel système de payement il doit adopter « *car l'habitude de la place pour les occasions est le comptant à l'enlèvement* ». Et pour finir, « *le temps brumeux de ces jours-ci n'a pas permis l'exécution des bleus [tirages des plans au ferro prussiate] de la voie* ».

**17/09/1885** - Méra écrit : « *j'arrive des Forges de Tamaris où tout est bien fait* ». Mais, l'administrateur voulait envoyer tous les rails en même temps ce qui aurait causé des frais de magasinage en gare de

Prades car les moyens de transport sont limités. Il dit « *j'ai obtenu avec peine qu'il n'expédie qu'un wagon par jour et j'ai promis de faire tout mon possible pour obtenir de vous l'expédition de 2 wagons/j., étant donné que vous avez tout intérêt à finir la pose le plus tôt possible quitte à doubler vos moyens de transport (le premier des 17 wagons de 10 tonnes part aujourd'hui)* ». Il suggère au Baron, vu le retard de paiement actuel, de verser **le dernier tiers, soit 11000Frs**, avant le 25 ou le 26 courant.

**02/10/1885** – Méra envoie le croquis d'une machine à affûter les lames pour la scie à traverses ainsi que le certificat d'épreuve du garde mine (sic) pour la chaudière de la lo-

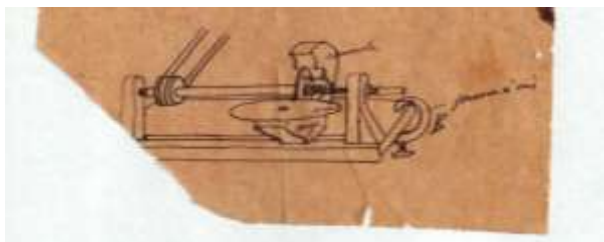


Schéma de la machine à affûter

**06/10/1885** – Suite à l'annonce de vente passée en août dans les journaux par l'agent immobilier Labat, un M. Thomas s'était dit intéressé par le domaine forestier, mais à présent il semble hésitant. Il devait venir voir M. Labat à Paris qui déplore auprès du Baron sa manière d'agir et demande son adresse « *afin d'aller voir ce Monsieur et de faire cesser nos incertitudes.* » Puis Labat ajoute « *je prends bonne note de votre désir de voir se former **une station thermale à Mosset**, et je ne néglige rien pour atteindre ce but* ».

**08/10/1885** – L'ingénieur est à Cobazet, il essaye et règle la machine, supervise les travaux. « *5 hommes s'occupent à abattre des arbres et dans 5 à 6 jours 1500 arbres seront par terre. Les traverses sont très bien faites, trop bien même, car il est inutile d'équarrir les 4 faces : il suffit que le dessus soit plat, que le dessous, plat aussi, fasse 12cm et que l'épaisseur soit de 8cm.* » Il prévient le Baron qu'il ne sera pas possible de

terminer la pose des voies cette année, « *même sans compter sur le mauvais temps, si vous ne pouvez augmenter de deux paires de bœufs le transport d'Estarté sur la ligne en construction, car avec les moyens actuels (4 paires, dont une valant peu) on ne peut seulement tenir tête aux livraisons des appareils [de voie] à Estarté* ».

**10/10/1885** - Méra dit qu'il reste à Cobazet pour le relevé des sources qui pourraient être captées et des barrages à réaliser pour assurer la voie. Il attend M. Thomas qui doit visiter le domaine, mais il ne vient pas. Il ajoute « *depuis hier il pleut à torrents, il m'a pourtant été possible de faire la répartition des courbes depuis la maison du vacher jusqu'à Courbazet en plantant des piquets. Je ferai charger les courbes à Estarté dans l'ordre qui convient et les ferai déposer au*



Position du bœuf sur le ballast

Il signale au Baron que « *le sieur Bertrand [entrepreneur] qui pose les voies vers la carrière est loin de tenir le cahier des charges* ». Méra lui fait remarquer qu'il ne pose pas la première couche avant de placer les traverses, « *...mais sans trop insister car nous avons besoin de lui* » et il lui promet de le laisser faire à condition que l'entretien de la voie l'année prochaine soit à sa charge. « *L'avis a produit son effet car ce matin il procède correctement. Il sera arrivé ce soir, sous la pluie, à la carrière soit 330 mètres, c'est peu !* ». Méra termine sa lettre par « *On croit assez ici à **la ramification sur Mosset** et on ne soupçonne aucun autre projet* ».

A suivre.



# I si cantéssim ?

Jean MAYDAT

*Un grapat de cants catalans*



*De sà on chantam ?*

*Une poignée de chants catalans*

\***La Castanyada**, en français fête de la châtaigne, est une fête populaire catalane célébrée le jour de la Toussaint, bien que ces derniers temps la célébration ait été déplacée la veille, ou bien ou dans les jours proches. À l'instar d'Halloween dans le monde anglo-saxon, elle provient d'une ancienne fête rituelle funéraire. Mais, on le sait bien dans notre Pays catalan, cette fête consiste en un repas où l'on mange des patates douces, des marrons chauds, des pâtisseries sucrées, des fruits confits, et les *panellets* (à base de massepain). La boisson typique de la « castanyada » est le muscat, *és clar* !

Il est aussi d'usage de se rendre dans la rue et d'y acheter des marrons (ou des châtaignes) chauds. Ainsi a-t-on coutume de représenter cette fête par l'image d'une vendeuse de marrons (ou de châtaignes), **la Castanyera**, une vieille femme, vêtue d'un manteau élimé avec un mouchoir sur la tête, derrière un brasero chauffant ses *castanyes* (Source : internet - Wikipedia).

\***La chanson** : que je vous propose ici, et en particulier aux tout-petits qui l'apprécieront sûrement, se danse en ronde mimée en suivant les paroles. Voici la Castanyera venue vendre sur la place de la ville, ses châtaignes de la montagne. Cependant, sa chemise lui est petite, sa jupe part en godille, ses sabots font cloc, cloc, et pour danser elle tourne toujours ainsi...



## La Castanyera



*avec entrain*



1. Quan és el temps de men-ja cas - ta - nyes la cas - ta - nye - ra la cas - ta - nye - ra  
2. La ca - mi - sa li va pe - ti - ta la — fal - dil - la li fa cam - pa - na



ven cas - ta - nyes de la mun - ta - nya a la pla - ça de la ciu - tat.  
les sa - ba - tes li fan cloc, cloc ! I en bal - lar sem - pre gi - ra ai - xí.

*Ritournelle*

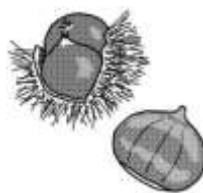


So - na la mú - si - ca la la la la le - ra, la la la la la .



1 . Quan és el temps de menjar castanyes  
la castanyera, la castanyera  
ven castanyes de la muntanya  
a la plaça de la ciutat.  
2 . La camisa li va petita,  
la faldilla li fa campana,  
les sabates li fan cloc, cloc !  
I en ballar sempre gira així.

**Ritournelle** (à la fin, après le couplet 2)  
Sona la música, la la la la lera,  
Sona la música, la la la la la.



**Références** : - Voir sur internet la vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=0a-sSbuneF4>

# LES GENS D'ICI

Jean LLAURY



## L'OPERA DE THERESE

OU

## DE LA DISCRETE A L' ASSUREE.

J'ai fait la connaissance de *Thérèse Archambeau*, il y a quelques années, au cours d'une des nombreuses balades organisées par *Jacote et Georges* les accompagnateurs imaginatifs du *club des randonneurs del Carrer de la Font de Les Senyores*.

Souriante, conviviale tout en restant très discrète, telle apparaissait *Thérèse de la Carole* !

Native de Millas où ses parents étaient propriétaires de la salle de cinéma, Thérèse, adolescente, entreprend avec succès des études de Sténo Dactylo et de Comptabilité à l'école PIGIER de Perpignan ; puis, afin de compléter sa formation et, disons-le, sous l'amicale pression de sa maman, elle prend des cours de coupe et couture chez les Demoiselles VOISSIN lesquelles dirigeaient une école privée toujours à Perpignan.

Ces deux formations professionnelles bien que différentes vont jouer, vous allez le constater, un rôle essentiel dans sa vie future.



Dans un premier temps, c'est en qualité de couturière indépendante que Thérèse, habitant à Millas, un peu à l'écart au fond d'une impasse, va se révéler, se bâtissant une belle clientèle ;

Et puis, malgré sa discrétion, elle se marie avec Fernand Archambeau, un jeune expéditeur millaisois. Mais ses talents de couturière ne l'abandonnent pas pour autant et son mariage est pour elle l'occasion d'habiller de pied en cap la plupart des membres de sa famille ; je crois que seule sa robe de mariée a échappé à ses coups de ciseaux et à sa machine à coudre.

Thérèse sera restée couturière durant quinze ans, le temps de se faire une clientèle, de se marier et d'avoir un petit Marc ; mais voilà, son époux achète des terres qu'il décide d'exploiter avec son épouse, laquelle, afin de le seconder, délaisse alors ses travaux de couture afin d'apprendre à greffer, tailler les fruitiers...

Malheureusement, lors d'un accident, son mari décède brutalement et voilà Thérèse, maman d'un petit garçon, contrainte d'abandonner la propriété ! Elle se met en quête d'un emploi et grâce

aux diplômes acquis chez Pigier, elle obtient un poste de secrétaire à l'Hôpital de Perpignan, emploi qu'elle conservera jusqu'à son départ à la retraite.

*Si je suis (du verbe suivre) bien, Thérèse a vécu d'abord à Millas et ensuite à Perpignan ! Comment s'est-elle retrouvée à La Carole ?*

Et bien, tout comme René Casteil en son temps, c'est le plaisir ou plutôt la passion de la CHASSE qui va amener son fils Marc à monter, régulièrement, dès 1978, en compagnie de son oncle, au hameau mossétan rejoindre Jean Font et sa meute ; en 81-82, la mère et le fils se décident à acheter un pied à terre à la Carole et débutent ainsi pour Thérèse, Marc et sa petite famille, les allers et venues entre Mosset et Perpignan !

*Je viens de vous décrire une Thérèse qui est la discrétion même ; alors, quel événement va l'amener à s'intéresser à cette "grosse artillerie" qu'est Opéra Mosset et surtout à monter sur les planches ?*

En réalité, c'est une simple rencontre qui va décider de l'Avenir culturel et social de notre jeune retraitée. Vous savez que Mosset est un petit village dont le nombre de résidents fluctue tout le long de l'année en fonction de la météo : animées à la belle saison, au moment d'Opéra Mosset et des fêtes mariales, ses rues sont de véritables déserts l'hiver venu quand souffle la froide tramontane et les rares endroits où l'on est susceptible de faire quelque rencontre sont la place de l'église et l'épicerie ; et c'est justement là que Thérèse a rencontré, il y a quelques années, Yvonne Mestres. Il faut dire qu'à cette époque Albert et sa troupe de bénévoles se lançaient dans une "Carmen" revue et corrigée par notre génial metteur en scène (un quad en guise de « toro », il fallait oser !) et la

logistique, en l'occurrence la découpe et l'assemblage des tissus ramenés de Hollande, ne suivait pas faute de vraies couturières ! Et là, Yvonne en tenait une... de vraie couturière ! Et voilà comment, associée principalement à Renée Planes et à Ginou Cara autres couturières confirmées, Thérèse se retrouva dans l'Univers



d'Opéra Mosset.

Dès le mois de Mars, essentiellement à partir de tissus ramenés de Hollande par Albert et Robert, ce sera créations originales ou ajustements et retouches tous les mercredis, et ce, dans une ambiance conviviale où se mêlent rires, éclats de voix, bruits des machines à coudre, déballage de rumeurs villageoises, mais également moments de réflexion et de doute (Je raccourcis l'arrière ? Je coupe jusque-là ? Je rallonge le devant ? J'ajoute ce coupon ? ...

Chacune apportait sa machine à coudre Singer ou Pfaff qu'elle devait trimballer matin et soir du coffre de la voiture à la salle de couture.

Et puis, dans la chaleur d'une atmosphère bon enfant, après avoir rangé dans un coin machines et travaux de couture en cours, venait le repas froid tiré des sacs.

*Le mercredi soir, vers 17 h 30, à la fin de la séance, on avait mal au genou ; le rangement des machines, pièces de tissus et divers accessoires*

*nous occupait jusqu'aux environs de 19 h ; les journées étaient longues, épuisantes parfois, d'autant que pour la plupart d'entre nous il fallait ajouter le trajet de retour !*

Le mois précédant le spectacle, changement de rythme : la mise au point des costumes de scène exige des séances quotidiennes d'essayages, de couture et de "piquage" à la machine et c'est là que l'articulation du genou à force de pédalage n'est pas loin de s'avouer vaincue... Heureusement, arrive le jour de la Générale et la fin des "travaux journaliers"; cependant, la couturière ne chôme toujours pas ; son activité se poursuit en nocturne, à chaque représentation, dans les coulisses (en réalité sous la tente) lors des changements de costume des solistes et choristes.

*Mais je ne chantais pas et je m'étais bien juré de ne pas trop "m'avancer" !*

Cependant, insidieusement, le virus Opéra Mosset fait son œuvre ; l'ambiance festive, les casse-croûte avalés entre deux éclats de rire, les xipots (les ragots) sur les unes et les uns, les félicitations qui fusent... Savoir que l'on joue un rôle non négligeable dans une œuvre exceptionnelle pour un si petit village... Tout cela, malgré la fatigue ressentie, finit par vous submerger !

Et à la faveur de cette petite merveille de **Don Quichotte** où le chœur des bénévoles devait accompagner le seul soliste **Philippe Huguet**, c'est le déclic !

*J'ai participé à la confection des vêtements (en particulier, l'habit du héros !) pourquoi ne pas participer à l'œuvre écrite et interprétée par Brel ?*

Et voilà notre maîtresse couturière muée en choriste !

**Où est-elle la discrète Thérèse d'il y a 6 ou 7 ans ? Miracle d'Opéra Mosset, la voilà transformée, comme d'ailleurs la plupart des bénévoles féminines, en une choriste polyvalente employée d'assurance !**

Pour bien d'autres, il semble que la démarche inverse se soit imposée : par goût personnel, affinité avec d'autres ou parce que l'on a des dispositions sur le plan vocal, on débute par le chant choral puis, forcément, la comédie, les jeux de scène... et, finalement, comme on participe à une création unique et que l'on fait partie d'un groupe

à la fois solidaire et bénévole, on se retrouve, tout naturellement, aidant les couturières, vendant des "produits dérivés", participant à l'élaboration des repas pour la troupe voire à la bonne "marche" d'Opéra Mosset !

Voici, au hasard des productions lyriques d'Opéra Mosset, un florilège des productions vestimentaires et autres de Thérèse et de ses consoeurs couturières bénévoles :

*« A partir de tissus et de vêtements chamarrés ramenés de Hollande par le duo Albert et Robert,*



*certain costumes d'hommes tels ceux des "maffieux" de Roméo et Juliette ont été entièrement conçus par nous alors que les robes, prêtées par La Haye, ont été, elles, transformées de pied en cap tout comme les blouses féminines et certaines robes bleues...*

*Tiens ! les blouses marron qui paraissaient identiques étaient en réalité toutes différentes car composées de pièces diverses.*

*En ce qui concerne les costumes des six "danseuses de charme" (car elles étaient charmantes), il a fallu ajuster les justaucorps puis créer les jupons.*

*Les élèves du Lycée Maillol se sont attaquées à la coupe de certains pantalons...*

*Pour "la Flûte enchantée", nous avons effectué un travail énorme ! pour ma part, j'avais réalisé "tous les oiseaux des enfants" et je jouais une "femme en bleu"...*

*Pour "Orphée", j'ai réalisé la robe de l'héroïne... En fait, lorsque je jette un regard sur ces 6 ou 7 années écoulées, je prends conscience de la "charge" de travail réalisé (je termine la saison épuisée) mais aussi de l'expérience formidable,*



Répétition dans la cour du château un matin de juillet

*unique qu'elles représentent pour moi ! Tous ces contacts avec les autres, ces rapports humains... cette confrontation-dont je me croyais incapable-avec le chant, la comédie, les planches... Je suis réellement ravie ! »*

Tout ce qui précède je l'ai écrit à partir des notes rapides prises au fil de l'entretien que nous avons eu, mon épouse Michèle et moi-même, avec Thérèse de la Carole ; c'était un après midi torride d'Août, quelques jours après la dernière représentation de "Roméo et Juliette" et nous étions paisiblement installés sur sa terrasse ombragée avec vue imprenable sur Mosset et son clocher..

A la mise au propre de ces notes et à la lumière des observations faites depuis le scabreux (dans le sens de difficile d'accès) chemin de ronde qui surplombe ma demeure, il m'est venu en tête un certain nombre de réflexions au sujet d'Opéra Mosset :

Il apparaît que pour Thérèse -mais je suis persuadé que cela est vrai pour la plupart des participants bénévoles-, Opéra Mosset a joué le rôle d'un révélateur, d'une sorte de thérapie ; le fait de participer à une œuvre théâtrale de longue haleine (7 ans est une durée significative) lui a fait prendre conscience du rôle qu'elle était capable de tenir au sein d'un groupe motivé ainsi que de sa propre importance... La discrète couturière s'est muée au fil des représentations et de ses propres créations en une bénévole confiante à l'aise et dans le groupe et dans la vie...

Autre réflexion : faire partie du groupe des bénévoles d'Opéra Mosset suppose une polyvalence à toute épreuve : il faut être prêt à tout ; c'est du

moins l'impression ressentie en voyant des choristes-acteurs hommes aider, des journées durant, à la confection des décors, au montage et démontage des gradins... des féminines par ailleurs choristes-couturières (ou aides couturières), balayer, éplucher des patates pour les repas du midi et du soir organisés de main de maître par d'autres bénévoles... d'autres, femmes et hommes, participer très activement à l'organisation détaillée de la fête, à son financement, aux réservations...

Conséquence : le temps que dure l'organisation d'Opéra Mosset -depuis les premières répétitions jusqu'au démontage des gradins-, il semblerait que pour les bénévoles le temps "extérieur", en fait la vie de tous les jours, soit suspendu. Est-ce pour cela, pour ne point se couper de "l'autre" ou des proches, que le nombre de couples et de familles participant au "beau songe" d'Albert va grandissant ?



Le village tel qu'il apparaît depuis la terrasse de Thérèse



# EN DESCENDANT



# LA CASTELLANE

**TRESORS DE LA NATURE (Suite)**

**Jean LLAURY**

*La Morella (mourélleu) de les Papes.*



Toujours à propos des "Trésors de la Nature mossétane", ce mois-ci, c'est la rencontre, *Costa del Castell*, avec **Denise Mir-Anglès**, l'une des descendantes de **Les Papes**, qui a guidé mon choix.

Vous rappelez-vous de "*la casa de les papes*", la maison des six fillettes, -nées entre 1905 et 1917-, enfants de Anne, **Thérèse VIDAL** et de Jean Baptiste Bonaventure **Sébastien FABRE** ?

Ça ne vous dit rien ? Mais oui, vous vous en souvenez ! Il en était question dans le N°56 où je contais les tribulations, entre le Maroc et Paris, du couple **Josette-Louis MARTY** !

*Attendez ! ne serait-ce pas la demeure actuelle de Monique et Sébastien PERINO ?*

Tout juste !

*Mais alors, quel rapport avec "Les trésors de la Nature" ?*

Pour moi, depuis cette rencontre avec Denise, ce rapport est évident ! En effet, cette dernière m'a affirmé que les descendants des Papes -au moins *Denise et Louis*-, avaient hérité d'un secret médicamenteux transmis, semble-t-il par *Thérèse*, la grand mère ; il s'agit d'une plante des lieux humides et ombragés **la Morelle**, dont les vertus multiples s'exprimeraient sous la forme d'une infusion de feuilles séchées.

Dans la région existent deux espèces de *Morelles* : la *Noire* et la *Douce Amère* ; c'est cette seconde que l'on peut aisément découvrir en bordure de la Castellane – par exemple, au Gorg d'en Dolfe-, le long du « reg de la Ville » ou de divers « correchs ».

*La plante est aisément reconnaissable par ses petites fleurs aux pétales bleus souvent renversés et à leur "cœur" d'un jaune éclatant puis à ses feuilles allongées présentant deux oreillettes à la base...*

Pour revenir à Denise, cette dernière m'a assuré que sa grand mère\* avait utilisé ce remède (entre autres) contre une morsure de vipère ; quant à elle, c'est un cataplasme de feuilles de Morelle qui aurait accéléré la guérison de son petit chien atteint d'une infection... et elle aurait utilisé des infusions de Morelle en d'autres circonstances...et toujours avec succès !

*\*Mea culpa ! A propos de grand mère, étant donné que Denise n'avait pas précisé, j' étais persuadé qu'il s'agissait de Thérèse, la grand mère maternelle, la seule dont je connaissais l'existence ! Et bien, j'avais tout faux : la dépositaire du secret de la douce amère était, de fait, la grand mère paternelle, une Radondy de Carraut (le rocher haut). Rendons aux Radondy ce qui leur appartient !*

*Quoiqu'il en soit, les Morelles, qui, elles, appartiennent à la famille des Solanacées (comme la pomme de terre et la tomate) sont des plantes vénéneuses à manier avec précaution.*

Voilà ce qu'en écrivait, il y a 100 ans, l'instituteur-botaniste de Vernet, Louis CONILL.

### **MORELLA NEGRA ou Morelle noire.**

Origine : Traduction du nom français "morelle" ; celui-ci vient du grec morós, noirâtre, ayant formé le nom bas latin morella qui a la même signification. La plante donne des baies globuleuses de couleur noire.

Noms : Solanum nigrum L. Morelle noire.

Habitat : Lieux incultes, champs, de la plaine à 600-700 m dans toutes les régions. Juillet-Septembre.

Propriétés : Les baies de la morelle sont vénéneuses, mais encore faut-il qu'elles soient mangées en assez grande quantité pour produire un effet mortel. Les feuilles en infusion (50 g) ou pilées en cataplasmes calment les inflammations de la peau.

### **MORELLA DE MARGE o DULÇAMARA**

Morelle Douce-Amère.

Origine : cette morelle, à tiges grimpantes et à fruits rouges, se plaît dans les « marges », les haies.

Noms : Solanum dulcamara L. Morelle Douce-Amère.

Habitat : Commune comme la précédente, mais se trouve jusqu'à 1600 m en Cerdagne et Capcir. Juillet.

Propriétés : Cette morelle a les propriétés calmantes de la précédente ; elle est aussi vénéneuse, mais à un degré moindre, puisque les moutons et les chèvres la broutent impunément. Les feuilles et les jeunes tiges sont les parties employées ; mâchées, elles ont une saveur fade et sucrée se changeant ensuite en une amertume très prononcée ; c'est pour ces raisons que la plante porte le nom français de "douce-amère".

La décoction (20 à 30 g) a été employée contre les convulsions, les affections nerveuses, le rhumatisme et l'hydropisie.



(A suivre, si vous le voulez bien !)

Debout, de gauche à droite, Françoise Fabre-Mir et son fils Jeannot, les deux sœurs Radondy, Rose et **Christine** (la fameuse grand-mère), un ami de la famille et François Mir.



*Patrick Bauwen (fils d'André Bousquet alias Cibade) vient de publier son troisième roman  
Aux Editions Albin Michel.*



**SEUL A SAVOIR :**  
**SORTIE OFFICIELLE LE 1er SEPTEMBRE**  
**2010**

**Ca y est...**

Une fois encore, mes personnages, mes doubles, mes bébés vont quitter leur foyer imaginaire pour aller vivre leur propre vie.

Pour moi, c'est toujours un déchirement. Mais vous savez ce qu'on dit : on n'élève pas ses enfants pour soi-même, n'est-ce pas ? Car les personnages, même imaginaires, sont comme des enfants. Vous les entendez? Ils arrivent... Ils s'appellent **Marion, Nathan, Chloé, Cora, Aaron, Pope...** Prenez soin d'eux. Tendez-leur la main. Ils ont besoin de vous pour ne pas se perdre, prendre leur envol et vivre leur existence de papier.

Que leur aventure devienne la vôtre.

Et surtout, surtout, revenez me raconter.

Serez-vous les Seuls à Savoir ?

*Dans le courant du mois d'août, RoseMary Bailey a présenté son dernier ouvrage  
(extrait de l'Indépendant)*

T 2 0 1 0  
E N T 13

### La romancière Rosemary Bailey présente son dernier ouvrage



Hier en matinée, à la maison de la presse, la sympathique romancière anglaise, Rosemary Bailey (ci-dessus assise), est venue présenter son nouveau livre, écrit dans sa langue maternelle "Love and war in the Pyrenees", pour une séance de dédicaces. Ce récit bien documenté se situe entre 1939 et 1944 - époque terrible pour les gens de la Retirada - l'auteur y parle "d'amour et de guerre dans les Pyrénées", de nombreuses personnes ont ainsi été interrogées par Rosemary, rendant encore plus crédible et captivant son livre dont les Pradéens le docteur Henri Goujon, Narcisse Falguera, Odette Sabaté Loiseau et bien d'autres... Texte et photo J. C.

AGENDA (suite)

### **La traditionnelle *castanyada* de l'association Capelleta aura lieu le dimanche 31 octobre à partir de 15h à la salle polyvalente de Mosset.**

Les châtaignes (grillées comme il se doit à *la panna castanyera*) et le *vi nou* bien frais réjouiront les papilles tandis que les chansons d'Albert Bueno réchaufferont les cœurs.

Cette animation clôturera la saison de l'association. (renseignements au 0468050318)

La chorale d'Escaro et quelques amis des livres et de la culture catalane ont fêté Sant Jordi ; la chorale Déodat de Séverac a salué le printemps, le Quartet de Saint Petersburg a dépaysé le mois de juillet et le groupe Crescendo nous a encore une fois entraînés dans la danse pour la *tarda catalana*.

A chaque animation un public peu nombreux mais toujours réceptif a félicité Capelleta pour la qualité du spectacle et de l'accueil.



# Histo-Généalogie



## Mosset et ses militaires(5) Les miquelets 1793 - 1795

### Les Miquelets

Les Miquelets étaient des partisans montagnards des frontières catalanes généralement au service de l'Espagne depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Souvent contrebandiers en temps de paix, ils avaient une parfaite connaissance des massifs montagneux pyrénéens. Levés par un chef de bande, ils devenaient d'excellentes troupes d'infanterie légère d'une remarquable efficacité contre des troupes étrangères.

Dans le cadre de la levée en masse de 1793, beaucoup de volontaires du Département des Pyrénées Orientales sont enrôlés dans des unités françaises d'infanterie comme "chasseurs éclaireurs".

Compte tenu de la légendaire réputation des Miquelets, ces soldats ont vulgairement conservé

« 70 Mossétans pour la levée en masse. »

cette appellation. De plus, pour renforcer leur spécificité, le capitaine qui est à la tête d'une compagnie lui donne son nom. La plupart des Miquelets de Mosset sont dans la Compagnie **Commails** et la Compagnie **Terrals**, ce qui conduit **Michel Brunet** à écrire : " *au début de la Révolution, le capitaine d'une Compagnie de Miquelets apparaît encore et avant tout comme un chef de bande*<sup>1</sup>, " mais, à partir de 1794, comme on le verra à propos de l'affaire **Commails**, la discipline, le contrôle et la rigueur ont bien écorné l'image légendaire du Miquelet sans foi ni loi des siècles précédents.

Ils combattent contre l'Espagne comme "volontaires" de 1793 à 1795 puis comme "conscrits" pendant la Guerre d'indépendance espagnole de 1808 à 1814.

### Compagnies franches de 1792

Déjà le 24 octobre 1792 des **compagnies franches** destinées à la défense particulière des frontières avaient été levées. L'appel ne concer-

nait que les hommes possédant des armes. Ils devaient rester dans leurs foyers mais pouvaient être appelés en temps opportun. Aucun Mossétan ne s'est inscrit alors que Molitg a déclaré 4 candidats : **Mathieu Sarda** (1773-1848), **François Brou**, **Michel Sarda** et **Joseph Bayle**<sup>2</sup>.

### Levée en masse et réquisition permanente

Dans le Journal des Mossétans N°73, il a été rappelé que le 24 février 1793, la Convention avait décrété la levée de 300 000 soldats et qu'à Mosset, dès la fin avril, 11 jeunes gens, dont 10 volontaires spontanés avaient répondu à l'appel.

En août 1793, le volontariat "spontané" se trouvant peu productif, la Convention détermine les modalités de "la réquisition des Citoyens Français

*contre les ennemis de la République.*

Article I - "Tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes... les femmes feront des tentes... les enfants mettront le vieux linge en charpie ; les vieillards... prêcheront la haine des rois et l'unité de la République."

Article VIII - "La levée sera générale. Les citoyens non mariés ou veufs sans enfants de 18 à 25 ans, marcheront les premiers ; ils se réuniront, sans délai, au chef lieu de leurs districts, où ils s'exerceront, tous les jours, au maniement des armes en attendant l'heure du départ<sup>3</sup>."

La fourchette des âges des combattants est abaissée de 20 à 18 ans. Sont donc concernés les Mossétans mâles nés entre 1768 et 1775, soit près de 70 jeunes gens.

### Enrôlés pour lutter contre l'Espagne

Lors de la prise de Mosset par les Espagnols, le 17 août 1793, aucun des militaires mossétans n'a par-

icipé à sa défense, soit comme Miquelets ou comme "braconniers montagnards" du *Pla de Pons*. En effet moins d'une vingtaine étaient en activité dans l'armée du Département et les derniers partis étaient en formation.

Par contre, lorsque Mosset s'est rendu, 53 membres de la Garde Nationale, déjà hors des murs, ont fui pour rejoindre Perpignan et se faire enrôler dans les unités de Miquelets. On ne connaît de cet événement que la liste des personnes concernées. En particulier y figure l'ex-député **Sébastien Escanyé** (1759-1832) qui, comme on l'a vu, est donc ensuite revenu "pour faire la moisson" avant d'être fait prisonnier par les Espagnols.<sup>4</sup>

Les conditions de formation de cette unité de Miquelets ne nous sont pas connues contrairement à celles des Miquelets de Molitg détaillées ci-après.

### Les Miquelets de Molitg et Campôme

**Pierre Thomas** le raconte dans sa lettre du *Pla de Pons* du 13 août 1793 : les Espagnols à Molitg "pillèrent et saccagèrent tout et particulièrement le linge. Mon père et mon épouse sont restés avec leur unique chemise qu'ils avaient sur le corps.

*Les braves citoyens [de Molitg]... profondément indignés de la férocité de nos ennemis et entièrement résolus à ne plus rentrer dans leurs maisons tant que la présence des Espagnols en souillera les avenues, se rendent à Perpignan pour se présenter au Département et lui demander l'autorisation de former une compagnie de Miquelets pour tirer, si possible, une vengeance éclatante des horreurs commises par les Espagnols dans leur commune."*

La compagnie des chasseurs de montagne de Molitg et Campôme est formée le 19 août 1793, en vertu d'un arrêté rendu par les représentants du peuple puis de l'armée. Il est de suite procédé à l'élection de leur capitaine, leurs officiers et bas officiers<sup>2</sup> qui vont encadrer une troupe de 51 personnes. (Voir encart ci-contre)

### Le brigandage

Comme toutes les armées de l'époque, l'intendance ne suit pas toujours les déplacements des combattants qui se nourrissent alors sur le pays conquis. Les Espagnols à Mosset

avaient décimé les troupeaux et confisqué chevaux et mulets. De plus le pillage est chose courante. Même sous une autorité nationale et populaire, l'esprit des Miquelets et la nécessité les conduisent parfois aux mêmes comportements.

Les revenus que les Miquelets ont tirés du conflit ne sont d'ailleurs pas dissimulés. Dans un acte notarié du 9 avril 1798 d'un montant de 200 francs, "en pièces métalliques, **Martin Bixarell** (1739-1822) vend à son fils **Mathieu** (1769-1833) des terres que ce dernier peut payer avec les profits qu'il a faits à l'Armée des Pyrénées Orientales pendant la guerre avec l'Espagne<sup>5</sup>."

Le président du district de Prades **Roca**, qui avait quitté Prades puis Mosset début août 1793, réfugié à Quillan s'élève contre cet "esprit de brigandage qui règne parmi nos Miquelets." Il critique, le 1er septembre 1793, "les prétendues saisies qu'ils exercent, tous les jours, sur les montagnes et sur les troupeaux des citoyens, à quelques distances qu'ils soient de l'ennemi. Ils l'exercent sur les communes occupées mais aussi sur celles qui ne le sont pas. J'ai été instruit à Caudiès qu'un grand nombre se sont portés sans ordre sur Mosset et Molitg et je suis bien persuadé que leur intention est de se porter sur Prades pour y exercer leurs brigandages ordinaires<sup>6</sup>."

Ces faits, qui ne sont pas isolés, rendent nécessaire une reprise en main énergique. Sous la terreur les moyens ne manquent pas. La solution est de dissoudre les compagnies et de les recréer pour en éliminer certains membres..

### Réorganisation des Miquelets

Le 4 octobre 1793, le Général d'**Aoust**, commandant provisoire de l'Armée des Pyrénées Orientales, en liaison avec les représentants du peuple, réorganise les compagnies de Miquelets. Les chasseurs éclaireurs sont renvoyés dans leurs communes. Ils sont désarmés, les uniformes sont déposés et les prêts sont suspendus. Ils recevront une nouvelle affectation dans une nouvelle organisation.

Pour en faire partie, il faut désormais avoir fait preuve de civisme, de courage et de la moralité indispensable dans le service confié aux Miquelets et,

Miquelets de Molitg 19/08/1793	
Capitaine	<b>Salvador Combaut</b> (1759)
Lieutenant	<b>Michel Portal</b> (1763)
Sous-lieutenant	<b>André Rousse</b>
Sergent major	<b>Joseph Banet</b> (1760-1823)
Sergent	<b>Hyacinthe Monteils</b> (1765) <b>Joseph Mestres</b> <b>Thomas Pacouil,</b>
Caporal fourrier	<b>Isidore Serre</b>
Caporal	<b>Pierre Combaut Isidore</b> Serre de Campôme <b>Michel Sens</b> <b>Joseph Pages</b> <b>Jean Portal</b> (1750) <b>Bartholomé Julia.</b>

bien attendu, il ne faut pas avoir participé aux brigandages. Les attestations correspondantes sont délivrées par la municipalité du lieu de la résidence et par les officiers de la compagnie<sup>2</sup>.

A Mosset, sur les 53 personnes de la Garde Nationale enrôlées le 20 août 1793, 18 des plus jeunes intègrent en octobre les nouvelles unités qui s'organisent sous le commandement des capitaines Mossétans **Commails** et **Terrals**

### Miquelets désobéissants

Après les départs enthousiastes de volontaires du début de l'année 1793, des réticences commencent à se manifester, soit pour échapper à la réquisition soit pour différer le départ à l'Armée. La désobéissance deviendra, peu à peu et jusque à la fin de l'Empire en 1815, une des préoccupations majeures de l'Administration militaire et de la municipalité.

Le 6 novembre 1794, le maire **Julien Prats** est obligé de constater, sous la pression des autorités de Prades, qu'il y a toujours à Mosset des Miquelets qui ne devraient pas y être." *malgré les grandes recherches, invitations et criées qui ont été faites.*" Il dicte des mesures énergiques : "*Tous les Miquelets qui se présenteront dans la commune, avec ou sans permission, seront arrêtés et conduits à leurs postes respectifs et le premier officier municipal qui les verra et ne les fera pas arrêter de suite*" fera l'objet de poursuites<sup>7</sup>.

### La santé

L'état de santé est le moyen le plus facile de "tirer au flanc." Avec l'aide et la complicité du médecin local, il est possible de différer un départ et même, mais plus rarement, d'y échapper. Les médecins se plaisent à dire que leur art n'est pas une science exacte ce qui leur donne une grande souplesse de diagnostic tout en se mettant à l'abri des contestations éventuelles. A Mosset, les officiers de santé, qui doivent se prononcer sur l'état de santé d'un Mossétan, certifient toujours qu'il est malade. Le 8 novembre 1794, après de grandes criées et la présence, peu efficace, de **Fabre, Roger** et **Barrère** gendarmes de Prades, se présentent deux malades : **Isidore Garrigo** (1771) et **Isidore Fourcade** (1768). L'officier de santé **Augustin Garriguet** (1737-1805) certifie qu'ils ne sont pas en état de partir.

### Michel Dimon perd la tête

Quelques jours plus tard, devant le Conseil Municipal, **Dominique Dimon** (1727-1796) expose que son fils **Michel** (1772-1825) "*se trouve être de*

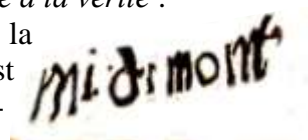
*la levée des 18 à 25 ans. Il est attaqué d'une démence pour laquelle il a été longtemps au remède [si bien que le père] a été obligé de le faire conduire à l'hôpital général de Perpignan. Encore aujourd'hui il ne se trouve point radicalement guéri.*"

Le père "*se croit obligé de faire la dite déclaration, vu que son fils, bien loin de pouvoir être utile à la République, ne peut être que nuisible.*"

Requis, le citoyen chirurgien **Garriguet**, s'est présenté devant le Conseil et a attesté que la déclaration du père "*était conforme à la vérité*"<sup>8</sup>.

On ne sait pas comment la maladie a évolué si ce n'est qu'en 1799 le il est incorporé dans un

Bataillon Auxiliaire. et qu'en 1802, il a été amnistié. Marié en 1809 à **Marie Poudade** ils ont 3 enfants. La maladie a donc bien été vaincue !



### Les rhumatismes de François Catala

**Maurice Catala** (1741-1817), requis de représenter son fils **François Catala** (1774) qui doit rejoindre Perpignan comme volontaire au titre de la première levée, a déclaré que "*pour obéir à la loi son fils s'était déjà rendu à Perpignan pour se présenter au commissaire chargé de l'inspection des volontaires mais que se trouvant menacé de sa maladie ordinaire, il avait cru ne pas tomber en faute en revenant chez lui pour se faire soigner.*" Il ajoute que "*son fils est dans un état à ne pas pouvoir servir la République à cause de ses infirmités qui consistent en un rhumatisme presque habituel et qui, par intervalles, le met dans l'impossibilité de marcher et de faire le moindre exercice*"<sup>8</sup>. La municipalité a requis l'officier de Santé **Jacques Ruffiandis** (1748-1815) qui a confirmé la déclaration du père.

### Les erreurs administratives

Le 16 septembre 1794, le Conseil Municipal convoque **Baptiste Corcinos** (1774-1848), **Baptiste Palau** (1769-1836) et **François Bourges** (1768-1829). Ils ont été signalés absents de la Compagnie des Miquelets "sans culottes" du Capitaine **Terrals**.

**François Bourges** qui est né en 1768 n'ignore pas qu'il fait partie de la levée en masse mais il fait remarquer qu'il est marié depuis un an à **Thérèse Porteil** (1770-1801), déjà enceinte de ses œuvres. Elle aura d'ailleurs, au total, 3 enfants avant de disparaître pour laisser sa place de mère à sa sœur **Marguerite** (1774-1837) qui, elle, lui en donnera 4. **François Bourges** ajoute malicieusement que "*la municipalité n'est pas en mesure de prendre*

des ordres d'un capitaine<sup>7</sup> "

Pour **Baptiste Corcinos**, c'est le père, l'ancien maire **Julien Corcinos** (1745-1820), qui s'est présenté et a expliqué qu'il avait déjà un fils à la défense de la patrie [**Thomas** qui interviendra comme témoin dans l'affaire **Commails**] et qu'il en tient un autre chez lui pour travailler à la culture de ses terres [**Pierre**]. Son fils **Baptiste** a été exempté par le comité d'exemptions du département le 17 mars 1794<sup>7</sup>.

### Les bergers

Dans les familles les plus pauvres, le départ du fils laisse les parents, qu'ils soient démunis, veufs ou malades, dans le plus grand désarroi. Peu à peu quelques aides se mettent en place mais le départ massif des jeunes gens perturbe et affaiblit gravement les activités économiques locales. C'est ainsi que le départ des bergers fait l'objet d'une attention toute particulière.

Le 25 octobre 1793, le Conseil Général Communal mettant sur pied la liste des jeunes gens qui doivent se rendre à Perpignan pour répondre à la levée en masse, pointe spécialement ceux qui sont bergers, ce qui conduit à penser qu'il est envisagé de leur accorder une faveur et peut-être l'exemption<sup>9</sup>.

Le 5 janvier 1794, des propriétaires de troupeaux se plaignent du manque de gardiens. Le Conseil demande alors l'exemption de l'un des fils des familles dont les 2 enfants sont susceptibles de partir<sup>8</sup>.

Les pères et fils concernés qui pourraient en bénéficier figurent dans le tableau ci-dessus.

Familles dont 2 enfants bergers sont âgés de 18 à 25 ans		
Pères	Fils 1	Fils 2
Marc Ruffiandis (1740-1815)	Hyacinthe (1772)	Jean (1774-1820)
Julien Corcinos (1745-1820)	Thomas (1770)	Baptiste(1774-1878)
Thomas Garrigo (1739-1814)	Julien (1769-1863)	Isidore (1771)
Martin Bixareil (1739-1822)	Mathieu (1769-1837)	Jean (1772)
Isidore Salies (1740-1819)	Augustin (1771-1829)	François (1775-1847),
Dominique Dimon (1727-1796)	Etienne (1769-1836)	Michel (1772-1826).

Mais leurs demandes et leurs démarches en ce sens n'aboutiront pas.

### La Compagnie Commails

**Valent Commails** est né à Mosset en 1761 de **Jacques**

**Commails** (1727-1789), tailleur, venant de Baillestavy et de **Jeanne Freu** (1727-1787) de Mosset. **Valent**, tailleur lui aussi, épouse à Mosset **Marie Vile** (1760) en 1783.

Le 20 mai 1793, 5 jours après la naissance de leur 4<sup>e</sup> enfant, il est volontaire dans l'Armée des Pyrénées Orientales pour s'opposer aux Espagnols qui viennent de franchir la frontière.

Sachant lire et écrire, il a reçu une instruction suffisante qui le distingue de la masse et lui permet, comme Capitaine, de prendre le commandement d'une compagnie de Miquelets : la Compagnie **Commails**.

Le 25 octobre 1793, cette unité compte 17 Mossétans. La plupart sont les plus jeunes du groupe de la Garde Nationale qui a quitté Mosset pour Perpignan le 17 août 1793. Les autres viennent du recrutement des volontaires du 14 avril

### La Compagnie Terrals

**Joseph Terrals** (1766-1838) est le fils d'un scieur de long venant de l'Aveyron. Marié à **Marguerite Rousse**, fille du forgeron, il habite au 12 Carrer de la *Font de las Senyoras*. Très engagé dans le processus révolutionnaire, il fait partie de la Milice de 1789. En 1793, il est de ceux qui fuient Mosset avec la Garde Nationale. Le 20 août 1793, à Perpignan, il est enrôlé comme chasseur éclairer volontaire. Sachant, lui aussi, lire et écrire il est nommé Capitaine d'une compagnie formée de quelques Mossétans et de Miquelets du Conflent.

La Compagnie **Terrals** est moins populaire que celle de **Commails**. On y trouve, en particulier,

**Bonaventure Chambeau** (1771-1860) époux **Cossey et Martin Verdier** (1775-1860) époux **Costaseca**, volontaires comme lui du 20 août 1793. Après la paix de Bâle qui met fin au conflit avec l'Espagne, il sera agent municipal de Mosset de 1797 à 1800.

### Secours aux familles des militaires<sup>7</sup>

Le 6 octobre 1793, la commune dresse l'état des déclarations des parents des militaires en activité de service, à l'effet de jouir des secours fixés par décret du 26 novembre 1792 et décomptés jusqu'au 25 mars 1794. 37 militaires en bénéficieront dont 29 Miquelets.

Cette aide ne concerne que les familles les plus démunies. On n'y trouve pas les fils de notables. Par personne assistée, le secours varie de 15 à 30 livres et la somme totale allouée à Mosset est de 1665 livres.

**Valent Commail** figure parmi les bénéficiaires au titre des 5 personnes qui sont à sa charge : sa

femme **Marie** de 34 ans, ses enfants de 10, 7, 4 et 1 ans, Ils percevront 125 livres.

De même **Joseph Terrals**, avec 4 personnes à charge, reçoit 100 livres : sa mère **Marie** veuve de 64 ans, sa femme **Marguerite Rousse** de 29 ans, son fils **Pierre** de 5 ans et sa fille **Marianne** de 1 an. En 1828 il aura eu, au total, 13 enfants : 5 avec

## L'affaire Valent Commail - Capitaine des Miquelets<sup>10</sup>

Le 20 mai 1793, 5 jours après la naissance de son 4<sup>e</sup> enfant, **Valent Commail** est enrôlé dans l'Armée des Pyrénées Orientales à la suite de la levée en masse nationale et, en particulier, pour s'opposer à l'invasion espagnole..

Comme Capitaine, il commande la 2<sup>e</sup> Compagnie des Carabiniers du 2<sup>e</sup> Bataillon de la demi-brigade des Chasseurs Éclairés.

En 1794, les forces françaises ont franchi la frontière et pris, sans combat, la citadelle de Figueras où s'est installé l'État Major. En avril 1795, l'affrontement se poursuit sur un front qui va du port de Rosas à l'est de Figueras. Le Capitaine **Valent Commail** est en "territoire conquis" au camp de Cistelle. Le 5 avril les Espagnols sont repoussés à Cistelle et à Llers.

Quelques jours plus tard, le 14 avril 1795, **Valent Commail** fait transporter en France 30 litres d'huile chargés sur un mulet. Il l'avait achetée, pour la somme de 15 livres en numéraire, au citoyen **Jean Antich**, guide de l'armée. Elle est destinée à la consommation des siens qui, l'année précédente, avaient quitté Mosset, à 100 kilomètres du Perthus, pour suivre, au plus près, le père combattant.

La famille est maintenant installée avant la frontière, à Arles-sur-Tech. A l'époque, il était admis que les familles suivent le père militaire. A Biure, à l'est de Figueras, le lieutenant **Bayle** est accompagné de sa femme vivandière et de ses 2 fils : l'aîné, caporal tambour qui a formé, sur cet instrument, son jeune frère **Pierre Bayle**, âgé de 11 ans affecté à l'état major du Général **Augereau**. La mission est de contourner, de nuit, les forces adverses. Le jeune Enfant de Troupe doit faire battre le tambour le plus fort possible pour masquer les bruits de mise en place de l'artillerie. Blessé mortellement **Pierre Bayle** devient le premier Enfant de Troupe mort pour la France.



Le capitaine **Valent Commail** s'est lié d'amitié avec **Jean Lannes**. Ce jeune Chef de Brigade (titre équivalent, sous la Révolution, au grade de colonel), est déjà célèbre dans l'Armée des Pyrénées Orientales : son ardeur au combat, comme à Saint-Laurent-de-Cerdans puis à Peyrestortes, le propulsent au grade de Lieutenant le 25 septembre 1793, de Capitaine un mois plus tard et de Chef de Brigade le 23 décembre. Au repos à Perpignan à la suite d'une blessure, il épouse la catalane **Jeanne Joseph Barbe Méric**, fille d'un riche banquier. Il deviendra au début du siècle suivant Maréchal d'Empire, duc de **Montebello** et sera le seul Maréchal à tutoyer l'Empereur Napoléon.

Les deux officiers envisagent l'échange du cheval du premier contre le mulet du second. Le transport de l'huile à Arles-sur-Tech est l'occasion de mettre à l'épreuve le mulet que **Lannes** lui prête à cet effet. **Commail** confie donc l'animal chargé de l'huile aux soins de deux de ses Miquelets de Mosset : **Jacques Antoine Hullo** et **François Freu** (1769-1825). Ce dernier a toute sa confiance : c'est son cousin germain ; âgé de 22 ans il a été enrôlé "le 1er juin 1793, comme chasseur volontaire aux Miquelets". Il est le fils de **Jean**





Jean Lannes  
1769-1809

**Freu (1736) et de Catherine Garrigo (1745-1824).**

Au passage du poste de La Jonquera, le 15 avril, le mulet, la cargaison et les deux conducteurs sont arrêtés. Informé, **Valent Commail** fait intervenir son ami **Lannes** qui, le jour même, rédige une lettre destinée au Commandant du poste, lui demandant de remettre en

liberté les conducteurs et son mulet. La remise de l'huile n'est pas mentionnée, le rédacteur estimant qu'il est trop tard : elle a déjà été consommée. Les "volontaires de la levée en masse" ne négligeaient jamais les petits avantages que la force de la fonction leur donnait en pays occupé.

Lettre en poche, **Commail** se précipite à La Jonquera et apprend, avec joie, que l'huile y est en sécurité. Par contre, elle ne peut lui être remise, conformément à l'ordre suivant signé de l'adjudant Général, chef de brigade **A. Cosson** de l'État major à Figueras : "*Le Commandant de la place de La Jonquera fera rendre le mulet arrêté le 15 avril et appartenant au citoyen Commail. Ce mulet était conduit par le citoyen Jacques Antoine Hullo. Les effets ou marchandises prohibées, seront retenues par le Commandant de la Place, conformément aux ordres précédemment donnés.*" Les consignes en vigueur stipulent en effet que l'importation en France de l'huile est interdite.

**Commail**, qui ignore cet ordre et sa teneur, revient et met tout en œuvre pour récupérer son bien ; il constitue un véritable dossier contenant 3 plis :

1 - Un ordre, sous pli fermé, que **Lannes** a fait signer au Général **Lamer**. (Voir encart sur **Lamer**)

2 - Une lettre de sa main qui présente l'ordre précédent : "*Du camp de Cistelle.*

*Camarade, tu recevras ci-joint une lettre du général Lamer pour me remettre l'huile que tu as en ton pouvoir, que la garde monta avec un mulet et tu obligeras ton serviteur. Salut et fraternité.*" Signé **Commail**. [Document 1]

3 - Un ordre de l'Adjudant Général Chef de Brigade **A. Cosson** de l'État Major obtenu dans des conditions curieuses que **Commail** décrira ainsi : "*Je me trouvais à Figueras où je dis que je me proposais de demander un ordre à l'État Major*

### Charles Pierre de Lamer 1753-1812

**Charles-Pierre de Lamer** était militaire et homme politique. Le 10 août 1793, chef d'état-major de l'armée des Pyrénées-Orientales, puis général de division, il exerça le commandement provisoire de cette armée jusqu'à l'arrivée du général **Dugommier**.

Choisi par le Sénat conservateur comme député des Pyrénées-Orientales, le 18 février 1807, il fut appelé, le 25 janvier 1812, au service des revues de la cavalerie de réserve de la Grande Armée. Sous les ordres de **Murat**, il fit la campagne de Russie et disparut au passage de la Bérézina.

**Lamer** épousa en secondes nocces, le 17 novembre 1795 à Perpignan, **Jeanne Lazerme (1774-1834)**, belle sœur du

*pour me faire remettre l'huile. Un citoyen que je ne connais pas, de ma taille et portant une lévite bleue, se présentant comme attaché à l'État Major, me dit qu'il n'était pas nécessaire que j'y aille, qu'il allait me procurer le document. Il descendit et revint un quart d'heure après et me remit l'ordre annoncé. J'ai pensé que cette personne était un secrétaire du citoyen Cosson chef de l'État Major."*

L'ordre dont il s'agit, daté du 19 avril, est ainsi rédigé : "*Le commandant de la place de La Jonquera remettra au citoyen Commail, capitaine des Chasseurs Éclaireurs, l'huile qui lui fut prise, le 15 avril courant, qui était sur un mulet conduit par Jacques Antoine Hullo et François Freu. Et Commail a dit le vouloir pour la dépense de sa famille.*

*A Figueras le 19 avril 1795 de la République une et indivisible.*" [Document 2]

### Commail contrebandier et faussaire ?

On ne sait comment a été reçu **Commail** lorsqu'il s'est présenté à La Jonquera. Il est peu probable qu'il ait pu récupérer l'huile. On sait par contre que "*Les effets ou marchandises prohibées*" mentionnés, ci-avant, dès le 15 avril concernent explicitement l'huile et que **Commail** "*avait contrevenu à l'arrêté des représentants du peuple qui en défend l'importation.*" On sait surtout que l'ordre signé **Cosson**, remis par l'inconnu, est considéré par l'État Major le 28 avril, comme étant un faux et "*qu'il importe de connaître le faussaire et que Commail n'est pas étranger à ce délit.*"

### La justice militaire

Le 26 avril, le Chef d'État Major Général de Figueras transmet ses soupçons à l'Accusateur Militaire **Bussat** de l'Armée des Pyrénées Orientales. Le lendemain **Commail** doit répondre à deux chefs d'accusation :

"- Avoir fait importer, du pays conquis dans l'intérieur de la République, 30 litres d'huile qui furent arrêtés à la Jonquera et avoir contrevenu à l'arrêté des représentants du peuple qui défend l'importation de l'huile.

- S'être servi d'un ordre, qu'il savait être faux, pour obtenir la remise de l'huile."

Interrogé par la police militaire qui a mené une enquête d'une dizaine de jours puis par le tribunal Militaire siégeant à Figueras le 10 mai, il se justifie :

- sur le premier point, il ignorait que l'importation d'huile était interdite étant précisé que l'information n'était pas parvenue à son bataillon.

- sur le second il reconnaît avoir signé le document 1 alors qu'il ne peut rien dire sur le document 2 ne connaissant pas la signature du Chef de Brigade **Cosson**.

### Les témoins

En présence du prévenu, les témoins convoqués doivent se prononcer sur la réalité des écritures et des signatures des documents 1 et 2 respectivement signés de **Commail** et de **Cosson**. Tous ceux qui connaissent **Cosson** confirment que le document 2 est un faux. Pour le document 1 le tribunal fait appel à des témoins crédibles apportant toutes les garanties sur l'écriture et sur la signature.

Il faut des témoins sachant lire et écrire, ce qui n'est pas courant chez les Miquelets. On en trouve 3 et ils sont de Mosset : **Matheu, Grau et Corcinos**. Tous les trois confirment que le document signé **Commail** est bien de sa main.

Le citoyen **Bonaventure Matheu** (1775-1838) est l'alter ego de **Commail** : Il est capitaine de la 4<sup>e</sup> Compagnie dans le même Bataillon. Il justifie sa déposition, "*ayant vu en différentes occasions l'écriture de ce citoyen.*"

Le citoyen **Thomas Grau** (1774-1836), est sergent major dans la Compagnie des Carabiniers au 2<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Éclaireurs. Il confirme "*pour l'avoir vu souvent pendant 2 ans.*" Effectivement les deux hommes se sont côtoyés depuis la prise de Mosset par les Espagnols.

Le citoyen **Thomas Corcinos** (1770-1867), lui aussi capitaine mais au 1<sup>er</sup> bataillon, reconnaît l'écriture de **Commail**, lui aussi "*connaissant depuis longtemps l'écriture de ce citoyen.*"

Le 11 mai 1795, le jugement est prononcé, **Com-**

**mail** est acquitté. L'accusateur **Bussat** donne l'ordre de faire lecture du jugement devant les troupes, ce qui sera organisé et exécuté par le commandant **Bertrand** du 2<sup>e</sup> Bataillon.

### Et après ?

La guerre se poursuit encore quelques mois. Elle prend fin le 22 juillet 1795 avec le traité de Bâle.

**Bonaventure Matheu**, fils de **Maurice**, juge de paix, retourne à Mosset et travaille à la forge haute de **Corcinos** avec le voiturier **François Freu** le conducteur du mulet de **Lannes**. Il sera de nouveau militaire sous l'Empire. Il achètera en 1813 le moulin de la Société du ravin de *les Fabres*. En 1837 il sera encore Capitaine, mais de la Garde Nationale de Mosset. Il restera célibataire et sera franc-maçon.



**Thomas Grau**, un "*Malpas*," sera maçon à Mosset comme son père et comme beaucoup de ses descendants. De retour au village il épouse **Thérèse Porteil** (1798-1848). En 1801 et 1802, il est lui aussi Capitaine de la Garde Nationale du village.



**Thomas Corcinos** perdra "*l'œil droit dans une chute dans les montagnes de Prats de Mollo*" et sera réformé puis pensionné. Il épousera **Luce Fabre**. Ils auront 6 enfants. Il sera propriétaire de *Sant Barthomeu*. Son fils **Etienne** dit "*Père Andreu*" sera maire en 1852



Quant à **Commail**, il ne reviendra pas à Mosset. Son 5<sup>e</sup> enfant naîtra à Arles-sur-Tech en 1796. On le retrouvera gendarme et plus tard membre de la Garde Nationale.

### Jean Parès

A suivre dans le N°78

### Références

- 1- Michel Brunet - pages 352 363 - Une Société contre l'État
- 2 - ADPO L1028
- 3 - ADPO L905
- 4 - JDM N°74
- 5 - ADPO 3E21/497
- 6 - ADPO L413
- 7 - ADPO EDT 35
- 8 - ADPO 100EDT34
- 9 - ADPO L676



**ROMEO JULIETTE**  
**Opéra Mosset**  
 24, 26, 27, 29, 30, 31 juillet - 2, 3, 4 août 2010

# FLEURS DE NOS MONTAGNES (7)



**Milleperthuis perforé le long du rec de la ville**



**Fleurs et Fruits de la Morelle Douce Amère**



*Carline acaule au Callau*



*Groseillier aux abords du refuge*



**Qu'il est beau ! Faut-il s'y fier ?**



*Tanaisie aux multiples vertus*